

*Enseignants-chercheurs, personnels ingénieurs, administratifs et techniques de l'Université de Lorraine (UL), engagés dans sa **Maison des Sciences de l'Homme**, nous dénonçons la **liquidation honteuse** de cette unité de service et de recherche dédiée à l'interdisciplinarité que l'équipe de direction de l'UL est en train de mener.*

*Il s'agit non seulement d'une **régression** mais de la **destruction** d'un projet à bien des égards exemplaire tant pour sa « capacité à préserver l'exigence d'ambitions théoriques relevant de la recherche fondamentale » que pour son « écoute vigilante à l'égard des attentes de connaissance exprimées par l'environnement économique et social », ou encore pour le « remarquable capital de compétences spécifiques développé par les personnels enseignants-chercheurs, chercheurs, personnels techniques et administratifs concernés <sup>1</sup> » que la MSH Lorraine a su créer et développer.*

*Alternant depuis plus d'un an promesses et silences, immobilisme et calculs politiques, mépris et ignorance, la présidence de l'Université de Lorraine va finalement contribuer au désengagement du CNRS de l'une de ses 22 Maisons des Sciences de l'Homme françaises, à la perte de son label MSH, tout en créant depuis des mois des conditions de travail délétères pour les personnels (BIATSS et enseignants-chercheurs) de l'unité.*

*Le 5 novembre 2015*

*Amblard Maxime, Benzitoun Christophe, Bey Frédérique, L'Etang Marie, Rebuschi Manuel  
Elu.e.s au Conseil d'orientation et/ou personnels BIATSS de l'USR*

## **La Maison des Sciences de l'Homme Lorraine : une liquidation honteuse**

Par freinages successifs, l'équipe présidentielle de l'Université de Lorraine (UL) a organisé la liquidation de la MSH Lorraine. Toujours sans direction 14 mois après la fin du mandat des directeur et directeur adjoint, la Maison a en effet été vidée de sa substance : l'équipe des chercheurs et des personnels, engagés et porteurs d'un projet scientifique et institutionnel, est aujourd'hui fatiguée, démobilisée et dégoûtée.

La MSH est fondée en 2006. Conçue comme une maison de projets, elle n'héberge pas des laboratoires mais accueille des travaux interdisciplinaires réunissant des chercheurs en Sciences humaines et sociales (SHS) et dans d'autres disciplines (physique, informatique, santé...). Outre l'hébergement et l'incubation de projets, elle organise des manifestations ouvertes permettant de diffuser les travaux des chercheurs en SHS auprès du grand public. Membre du Réseau national des MSH, elle a le statut d'USR (Unité de Service et de Recherche, une unité mixte Université-CNRS). Cette double tutelle et le rattachement au Réseau national offrent à la MSH et aux recherches qu'elle promeut un cadre utile et une visibilité reconnue.

C'était sans compter sur la fusion des universités lorraines, intervenue au 1<sup>er</sup> janvier 2012, qui est venue bouleverser la donne. Structurant la recherche en Pôles scientifiques, avec notamment trois pôles pour les SHS, les lettres, les langues et les sciences juridiques<sup>2</sup>, la nouvelle université de Lorraine n'a pas tranché sur ce que devait être la place dévolue à la MSH. Elle en a alors livré la gouvernance aux trois pôles censément les plus concernés, mais également les plus intéressés, pour leur propre fonctionnement, par une unité disposant d'une dizaine de personnels qualifiés et expérimentés dans l'ingénierie de projet et l'appui à la recherche<sup>3</sup> et de quelques centaines de m<sup>2</sup> fort bien placés.

Après la démission de l'équipe de direction de la MSH fin août 2014 (démission pourtant annoncée depuis 9 mois), l'unité s'est trouvée livrée à elle-même... et livrée auxdits pôles. Une première candidate à la direction démissionne le soir même de sa prise de fonction en septembre 2014 : en cause, le refus de l'établissement de lui accorder la décharge d'enseignement qu'elle revendiquait. Deux nouvelles candidatures se sont proposées en octobre 2014, soumises au suffrage des conseils d'orientation et de laboratoire, mais sans que

---

<sup>1</sup> Voir annexe 2 (lettre des membres du CS de la MSH au Président de l'UL, janvier 2015)

<sup>2</sup> CLCS : Connaissance, Langage, Communication, Sociétés - SJPEG : Sciences Juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion - TELL : Temps, Espaces, Lettres, Langues

<sup>3</sup> Il faut rappeler qu'en SHS, de nombreuses équipes de recherche n'ont pas le statut d'UMR qui leur garantit la présence de personnels ITA. Avec le statut d'Equipe d'accueil, elles ne disposent que de peu de personnels Biatss pour assurer tout le fonctionnement administratif, financier, la communication, etc.

le Copil<sup>4</sup> n'en valide une seule. L'université a alors désigné la directrice du pôle CLCS comme administratrice provisoire de la MSH, bien qu'il y ait un risque évident de conflit d'intérêts. La MSH est ainsi entrée dans une période de grosses turbulences.

L'université était chargée de rédiger une lettre de cadrage pour la MSH, de manière à repositionner cette dernière dans la nouvelle configuration des universités fusionnées, et d'adresser sa proposition au CNRS. Les chercheurs et personnels de la MSH se sont mobilisés à cette période, une AG et une lettre ouverte interpellant l'établissement sur la nécessité et l'urgence d'agir [ANNEXE 1]. Mais aux demandes réitérées de communiquer la lettre de cadrage rédigée par les trois directeurs de pôles et adressée au CNRS en décembre, que ces demandes émanent de chercheurs à titre individuel ou du Conseil d'orientation, l'administratrice provisoire a systématiquement répondu par un refus définitif et non motivé. Il fallait faire confiance à l'équipe chargée de la rédaction de la lettre qui, à l'en croire, offrirait un nouvel envol à la MSH [ANNEXE 2].

Les membres du Conseil scientifique de la MSH, tous extérieurs à l'Université de Lorraine, ont eux aussi transmis, début janvier 2015, à la direction de l'établissement, un courrier alarmant, resté à ce jour sans réponse [ANNEXE 3].

La sentence est tombée le 29 janvier 2015 par une réponse du directeur de l'InSHS du CNRS [ANNEXE 4]. Cette réponse pointe des insuffisances dans le nouveau projet scientifique de la MSH, projet qui a été écrit dans un contexte délicat à l'été 2014 par un groupe émanant de l'assemblée des chercheurs. Un projet bien évidemment perfectible. La réponse souligne par ailleurs que l'UL n'a pas pensé une place véritable pour la MSH : l'UL étant décidée à structurer sa recherche à partir des pôles scientifiques, la MSH semble réduite à être une unité de service mise à disposition des pôles en SHS. Evidemment, la disparition de la dimension recherche ne peut convenir au CNRS.

**La lettre du CNRS appelait une réponse. Depuis le 29 janvier, l'UL n'en a produit aucune.** En tant que personnels et chercheurs impliqués dans la MSH, nous avons exprimé à de nombreuses reprises la nécessité de répondre au CNRS, d'indiquer que l'UL prenait la mesure de la situation et voulait organiser une sortie de crise. Un groupe s'est porté candidat aux élections du Conseil d'orientation du 7 avril 2015 sous une plateforme commune [ANNEXE 5] et a remporté la plupart des sièges. Des motions ont été votées (le 11 juin [ANNEXE 6]), des messages adressés à la présidence par le conseil d'orientation. En vain. Au blocage organisé par l'administration provisoire de novembre à juin s'est ajoutée une inertie institutionnelle à toute épreuve, le Vice-Président du Conseil Scientifique (VP CS) étant censé intervenir directement sur le dossier depuis février 2015.

L'administratrice provisoire et le VP CS ont prétendu chercher un candidat à la direction plutôt que de lancer un appel à candidature dans le vide, repoussant les échéances pour mieux enliser la MSH. Quand le 2 juin 2015, jour de la démission de l'administratrice provisoire, le Réseau national des MSH a signifié que la non gouvernance de la MSH Lorraine n'était plus tenable et que le label « MSH » était suspendu, le conseil d'orientation appuyé par deux directeurs d'UMR a échangé par visioconférence avec le directeur du Réseau. Suite à cet échange un appel à candidatures a été lancé. Et miracle ? Deux candidats se sont déclarés. Trois mois avaient entretemps été perdus.

Nous avons travaillé loyalement : chercheuses et chercheurs élu.es au conseil d'orientation après une candidature collective pour relancer la MSH notamment vis-à-vis du CNRS et du Réseau, main dans la main avec les personnels de la coordination, nous avons toutes et tous travaillé dans l'urgence pour mener à bien, dans la continuité des grandes lignes du nouveau projet scientifique de la MSH : un appel à préopérations 2015, l'organisation d'un colloque pour relancer la MSH en novembre, les discussions autour du CPER, la sélection d'un.e candidat.e à la direction, la finalisation d'un projet Feder (déposé en juillet) et d'un projet PSDR en collaboration avec l'INRA.

Cette loyauté des personnels et des chercheurs pour la MSH contraste avec le traitement du dossier par l'équipe présidentielle caractérisé par « [l']ignorance, [l']incompétence et [la] dissimulation »<sup>5</sup>, ainsi que l'a

---

<sup>4</sup> Comité de pilotage de la MSH, il s'agit de l'instance où siègent les tutelles (4 représentants pour l'UL, 4 pour le CNRS), chargée de nommer la direction de l'unité après le vote consultatif du Conseil de laboratoire (personnels attachés à l'unité) et du Conseil d'orientation (composé de membres élus, responsables d'axes, représentants des chercheurs et des Biatss/ITA, et de membres de droit représentant des laboratoires SHS).

exprimé l'ancien directeur de la MSH en Conseil scientifique. La présidence de l'UL se moque manifestement de la MSH, elle se moque également de perdre une unité CNRS.

Les signaux envoyés au début de l'été 2015 par l'équipe présidentielle ont été un coup de grâce. Dans quatre réunions, au CHSCT le 25 juin, au CT le 29, au CS le 30 et au CA le 7 juillet, les acteurs de la MSH ont été désignés par le Président comme responsables du naufrage. Pire, le Président a annoncé une enquête administrative à l'encontre de personnels de la MSH, comme s'ils étaient responsables de la gestion calamiteuse du dossier depuis des mois, alors qu'ils ont été maintenus dans l'incertitude, sans directive claire, et alors que la moitié d'entre eux étaient sur le départ (demande de mobilité pour fuir ces conditions de travail délétères) ou en arrêt maladie !

À l'heure où nous écrivons (5 novembre), la MSH n'a pas de direction mais surtout, elle n'est pas près d'avoir une direction approuvée par les deux tutelles. Les deux candidats à la direction se sont prêtés au jeu du passage devant les deux conseils (orientation et laboratoire) le 29 juin. Le Réseau national des MSH avait signifié la nécessité de la nomination rapide d'une direction pour que la suspension de la MSH Lorraine soit levée. Las, le Copil ne s'est pas réuni en juillet comme cela aurait dû être le cas, ni le 20 octobre, comme cela avait été ensuite annoncé. L'université de Lorraine n'ayant toujours pas daigné répondre aux critiques de fond formulées par le CNRS, on ne pouvait pas s'attendre à ce que ce dernier accoure pour la nomination d'une direction dont la feuille de route n'est pas clarifiée, mais dont on peut préjuger qu'elle visera à transformer définitivement la « MSH Lorraine » en unité de service dédiée aux trois pôles. **Autrement dit, à la liquider en tant que MSH, avec sa désaffiliation prévisible du CNRS et sa sortie définitive du Réseau national des MSH.**

La liquidation de la MSH Lorraine est honteuse à double titre :

C'est une liquidation, organisée par la présidence de l'UL mais jamais avouée et contre laquelle les personnels et les chercheurs se sont battus jusqu'au bout - avec force mais toujours dans le respect des statuts de la MSH et avec le souci de contribuer à la visibilité des SHS dans l'UL.

Mais cette perte d'une unité CNRS et d'une institution dédiée à l'interdisciplinarité est honteuse également, quand elle est mise en œuvre sous la présidence de Pierre Mutzenhardt, candidat à l'I-SITE et président de la Commission de la recherche et de l'innovation de la CPU. Une liquidation qui en dit long de sa vision des sciences humaines et sociales.

#### **Annexes :**

- 1. [lettre ouverte des personnels](#), novembre 2014
- 2. [lettre des membres du CS de la MSH](#) au Président de l'UL, janvier 2015
- 3. [lettre de cadrage de décembre 2014](#)
- 4. [réponse de l'InSHS de janvier 2015](#)
- 5. [plateforme électorale CO 7 avril 2015](#)
- 6. [motion du 11 juin 2015](#)

---

<sup>5</sup> L'ex-directeur de la MSH Lorraine « souhaite indiquer que ce dossier est traité avec ignorance, incompetence et dissimulation de la part des tutelles. Il reçoit nombre de messages de mécontentement et de demandes d'orientation auxquelles il ne peut pas répondre. Par ailleurs, le projet qui a été remonté au CNRS n'a pas été diffusé aux anciens Directeurs de la MSH ; un sentiment de mise à l'écart du projet est fortement ressenti. » (Compte rendu officiel du CS du 24 février 2015, p.4). Le point a été soulevé à nouveau au pôle CLCS : « Il est déclaré dans les mêmes termes que ceux utilisés lors du CS de l'établissement que le dossier est traité avec "ignorance, incompetence, dissimulation et langue de bois" » (Compte rendu officiel du Conseil de pôle CLCS du 26 février 2015).